

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7317729801**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7317729801>

Cette annonce a été mise en ligne le **28 janvier 2023** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **32 - GERS**

### GERS FIBRE

SA (Société d'Economie Mixte à Opération Unique) au capital de 10.000.000 € porté à 18.206.400 €  
1 rue Marcel Luquet - 32000 Auch  
899 472 153 RCS Auch

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13/01/2023, et d'un acte sous seing privé en date du 12/01/2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Auch 1 le 24/01/2023, sous le n° dossier 2023 00001871, référence 3204P01 2023 A 00132, le Syndicat GERS NUMERIQUE (Syndicat mixte ouvert régi par les dispositions des articles L.5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, dont le siège est 1 rue Marcel Luquet 32000 Auch, identifié sous le n° SIREN 200 039 279), a fait apport à la société GERS FIBRE (société d'économie mixte à opération unique revêtant la forme de société anonyme, au capital de 10.000.000 €, dont le siège est sis 1 rue Marcel Luquet 32000 Auch, immatriculée au RCS d'Auch sous le n° 899 472 153), d'un fonds de commerce d'exploitation d'un réseau de communications électroniques, exploité 1 rue Marcel Luquet 32000 Auch et pour lequel l'apporteur est identifié sous le n° SIREN 200 039 279.

Cet apport est évalué à huit millions deux cent six mille quatre cents (8.206.400) euros et est réalisé à titre pur et simple. La date d'entrée en jouissance a été fixée au 13/01/2023. Cet apport a été consenti moyennant l'attribution à l'Apporteur (GERS NUMERIQUE) de 82.064 actions de la Société GERS FIBRE d'une valeur nominale de 100 €, émises au pair, à titre d'augmentation de capital, pour un montant total de huit millions deux cent six mille quatre cents (8.206.400) euros.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix (10) jours suivant la dernière en date des publications légales par GERS FIBRE, 1 rue Marcel Luquet 32000

Auch, où domicile a été élu à cet effet.  
Les créanciers de l'Apporteur (GERS NUMERIQUE) disposeront d'un délai de dix (10) jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce d'Auch.  
POUR AVIS, MENTION ET MODIFICATION AU RCS D'AUCH.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

